



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET ACADÉMIQUE

2026-2030



Directrice de la publication
Valérie Baglin-Le Goff

Conception graphique
Service communication du rectorat

Impression
Service reprographie du rectorat

Décembre 2025

Édito

Au sein de l'académie de Limoges, nous partageons une ambition commune : faire progresser chaque élève et l'accompagner pour qu'il développe pleinement ses compétences et son potentiel.

L'École joue ainsi un rôle essentiel dans la construction du citoyen, d'abord en transmettant des savoirs académiques. Elle est également le lieu où se forment des valeurs fondamentales de la vie en société : le respect, l'égalité, l'esprit critique, le sens des responsabilités. L'École remplit cette mission grâce à l'engagement des personnels de l'Éducation nationale et de l'ensemble de ses partenaires, et tout particulièrement les parents. Accompagner chaque jeune dans son parcours, lutter contre les inégalités sociales et territoriales, renforcer l'inclusion scolaire et préparer les jeunes à leur avenir personnel et professionnel, tels sont les objectifs qui nous rassemblent et nous fédèrent.

Le projet académique s'appuie sur un état des lieux précis et une analyse approfondie des réalités éducatives de notre territoire. Les bons résultats des élèves illustrent la qualité du travail accompli et l'engagement quotidien des personnels, investis en faveur de la réussite et de l'épanouissement de tous. Des marges de progression subsistent cependant, notamment dans la poursuite d'études après la classe de troisième, la réussite dans le second cycle et le développement de l'ambition scolaire.

La ruralité constitue l'une de nos spécificités majeures : l'académie de Limoges compte un nombre d'élèves scolarisés en milieu rural trois fois supérieur à la moyenne nationale. Aux zones rurales s'ajoutent des centres urbains, des zones intermédiaires à forte densité et des réseaux d'éducation prioritaire, qui forment un ensemble riche et complémentaire.

Fondée sur ces réalités et dans la continuité du précédent projet, notre nouvelle feuille de route vise à faire de nos spécificités des atouts au service de la réussite. Elle se décline en quatre ambitions majeures :

- Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- Renforcer les dynamiques inclusives et territoriales ;
- S'épanouir à l'école ;
- Accompagner et valoriser l'engagement des équipes.

Construit dans une démarche de concertation large et porté par un groupe de travail académique, ce projet incarne la volonté collective de placer la réussite, l'équité et le bien-être au cœur de l'action pédagogique et éducative. Il repose sur des valeurs fondatrices – l'engagement, l'authenticité et l'innovation – qui inspirent chaque initiative et nourrissent la dynamique de l'académie.

Porté par la richesse et la diversité de ses territoires, le projet académique vise à accompagner les collectifs de travail et à fédérer tous les acteurs autour d'une même exigence : construire une académie fière, engagée et innovante, au service de la réussite de toutes et tous.

Le projet académique 2026-2030 est un cadre vivant. Il guidera l'action collective des personnels, des partenaires et des territoires, au service d'une École de la République plus juste et plus ambitieuse.

Valérie Baglin-Le Goff
Rectrice de l'académie de Limoges



SOMMAIRE

NOS VALEURS

Pages 4 et 5

NOS AMBITIONS

Pages 6 à 37

NOS CHIFFRES CLÉS

Pages 38 à 41



ASSURER LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

OBJECTIF 1

Accompagner les élèves dans la maîtrise des fondamentaux

Page 8

OBJECTIF 2

Former les enseignants et encourager les pratiques collaboratives

Page 10

OBJECTIF 3

Garantir la continuité des apprentissages

Page 12

RENFORCER LES DYNAMIQUES INCLUSIVES ET TERRITORIALES

OBJECTIF 1

Consolider une école inclusive, accessible et exigeante pour la réussite de tous

Page 16

OBJECTIF 2

Accompagner les parcours d'orientation pour que chaque élève exprime son potentiel et ses talents

Page 18

OBJECTIF 3

Développer les réseaux d'acteurs pour renforcer les dynamiques de chaque territoire

Page 20

S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE DANS UN ENVIRONNEMENT SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

OBJECTIF 1

Garantir un cadre commun protecteur et sécurisant

Page 24

OBJECTIF 2

Encourager la culture de l'engagement

Page 26

OBJECTIF 3

Favoriser la santé et le bien-être à l'école

Page 28

FAVORISER L'ENGAGEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

OBJECTIF 1

Soutenir le développement professionnel des personnels

Page 32

OBJECTIF 2

Renforcer la qualité de vie et l'amélioration des conditions de travail

Page 34

OBJECTIF 3

Encourager l'innovation et la transformation des pratiques

Page 36

ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION
ENGAGEMENT AUTHENTICITÉ INNOVATION



NOS VALEURS

Engagement

Moteur de la cohésion et du dynamisme de notre académie, l'engagement s'incarne dans la mobilisation quotidienne des personnels et des élèves, dans les réussites des collectifs, dans le respect des valeurs humanistes et la lutte contre toute forme de discrimination.

Notre démocratie scolaire, les nombreux projets transversaux et citoyens portés par les écoles et les établissements expriment également la vitalité de cet engagement.

Authenticité

L'authenticité caractérise la sincérité de nos relations, la cohérence entre nos valeurs et nos actes, l'humilité et le respect mutuel qui fondent le travail collectif.

L'authenticité, c'est aussi le courage d'agir, d'écouter et de comprendre, pour construire ensemble un climat éducatif apaisé et exigeant. C'est par cette authenticité que se construit la confiance, condition essentielle de la réussite commune.

Innovation

L'innovation exprime notre capacité à faire évoluer nos pratiques pour mieux répondre aux besoins des élèves et nous adapter à la diversité des parcours scolaires. Dans les classes, dans les services, nous cultivons la curiosité, encourageons la créativité pour répondre aux défis éducatifs et pédagogiques d'aujourd'hui et de demain.

L'innovation, au service de l'égalité des chances et de l'excellence, constitue un levier essentiel pour préparer l'avenir et renforcer l'attractivité de notre académie.





Ambition 1

Assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux

Dans la continuité du précédent projet académique et en cohérence avec la feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux présentée au printemps 2025, l'académie réaffirme son engagement en faveur du renforcement des acquis fondamentaux de tous les élèves, en adoptant des plans d'action au plus près des besoins identifiés dans les territoires.

Ces choix s'appuient sur les constats académiques actuels, issus des pratiques quotidiennes dans les écoles et les établissements ainsi que des évaluations.

Les actions menées s'articulent autour de trois objectifs majeurs : accompagner les élèves dans leurs apprentissages fondamentaux, former les enseignants en vue d'une amélioration continue des pratiques pédagogiques et assurer la continuité des parcours scolaires.

OBJECTIF 1

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX



La maîtrise des savoirs fondamentaux constitue une priorité pour le système éducatif et pour l'académie de Limoges en ce sens qu'elle conditionne la réussite scolaire et l'insertion sociale et professionnelle.

Conduire chaque élève à maîtriser les savoirs fondamentaux, c'est lui permettre de développer une autonomie intellectuelle, d'accéder aux savoirs dans toutes les disciplines et de construire progressivement une pensée structurée et critique. L'exploitation des évaluations et tests de positionnement nationaux témoigne d'évolutions favorables et de réelles lignes de force. Elle indique également la nécessité de renforcer les compétences de nos élèves, notamment en fluence, en compréhension et en résolution de problèmes.

L'académie s'engage pour rendre chaque élève acteur de ses apprentissages en diversifiant les pratiques d'enseignement et d'évaluation.

ACTIONS

- Accompagner et encourager des pratiques pédagogiques accessibles et différenciées pour répondre à la difficulté scolaire.
- Engager toutes les disciplines dans le développement du Lire, Dire, Écrire.
- Diversifier et mettre en cohérence les approches évaluatives.
- Favoriser la coopération entre élèves dans une dynamique pédagogique.
- Développer les usages de l'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques.
- Articuler le plan d'action pour la maternelle avec le cycle 2 dans une stratégie académique pluriannuelle.



LEVIERS

- Mettre à disposition des ressources pour aider les enseignants, de l'école au lycée, à mieux repérer les élèves en difficulté.
- Développer les projets interdisciplinaires pour renforcer les apprentissages fondamentaux, notamment en lien avec des partenaires extérieurs.
- Recenser et partager les pratiques pédagogiques qui aident les élèves à réussir, afin de les diffuser et de les valoriser.
- Produire et diffuser, à destination des familles, des repères clairs et lisibles sur les attendus des programmes et les compétences à atteindre.



Les savoirs fondamentaux englobent les enseignements de français et de mathématiques et l'ensemble des compétences essentielles – langagières, scientifiques, numériques, culturelles et sociales – qui permettent à chaque élève de comprendre le monde et d'agir en citoyen éclairé.



INDICATEURS

- Pourcentage d'élèves ayant un niveau satisfaisant en compréhension de l'écrit, de l'oral, fluence, automatismes, résolution de problèmes (du CP au lycée).
- Notes moyennes et taux de réussite/mentions au diplôme national du brevet (DNB), baccalauréat général et technologique, baccalauréat professionnel, certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet de technicien supérieur (BTS), avec valeurs ajoutées pour mesurer l'impact réel des pratiques.



En application des directives ministérielles, pour accompagner les élèves vers une meilleure maîtrise des fondamentaux, l'académie a mis en œuvre :

- les dédoublements en éducation prioritaire dans les classes de grande section, CP et CE1.
- le plafonnement dans les classes de grande section, CP et CE1 à 24 élèves hors éducation prioritaire.
- les évaluations nationales standardisées du CP à la 4^e et en 2^{de} générale ou professionnelle et en CAP.
- des temps de concertation et formation en réseaux d'éducation prioritaire renforcé (REP+).



RESSOURCES

Feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF)

Le CASF de l'académie de Limoges est une instance de pilotage pédagogique visant à améliorer la maîtrise des apprentissages fondamentaux du CP à la terminale. Sa feuille de route repose sur trois leviers : accompagnement pédagogique des équipes, pilotage par la donnée et valorisation des réussites collectives.



La plateforme « remédiation tests de positionnement » (RTP)

RTP est une plateforme numérique de l'académie de Limoges qui propose des parcours adaptatifs en mathématiques, du cycle 3 à la terminale, fondés sur les évaluations nationales pour accompagner la réussite de chaque élève. Elle permet aux enseignants d'analyser finement les besoins, de différencier les apprentissages et de suivre les progrès grâce à un tableau de bord interactif



OBJECTIF 2

FORMER LES ENSEIGNANTS ET ENCOURAGER LES PRATIQUES COLLABORATIVES



Les enjeux de la formation initiale et continue des enseignants s'inscrivent dans une dynamique de professionnalisation et de développement professionnel qui vise à répondre à la diversité des contextes d'enseignement et des besoins des élèves.

Dans cette perspective, l'école académique de formation continue (EAFC) et les trois départements de l'académie élaborent chaque année une offre de formation renouvelée. Celle-ci s'attache à répondre aux besoins de formation exprimés par les équipes éducatives par le biais des formations d'initiatives locales et des constellations. En outre, le développement de pratiques collaboratives contribue à la mutualisation des expertises, à l'innovation pédagogique et à la consolidation d'une culture professionnelle partagée.

L'académie s'engage pour accompagner les enseignants dans l'évolution de leurs pratiques afin de répondre à l'hétérogénéité des élèves et anticiper les apprentissages de demain.

ACTIONS

- Renforcer la formation sur la fluence, l'écriture dans toutes les disciplines et la résolution de problèmes.
- Organiser en école et en établissement des temps d'échange formalisés autour de l'analyse des évaluations nationales avec l'appui des corps d'inspection.
- Développer la formation à la pédagogie explicite pour consolider les apprentissages.
- Former les équipes pédagogiques aux usages de l'intelligence artificielle.
- Encourager les pratiques collaboratives entre pairs pour mutualiser les démarches efficaces et nourrir une culture professionnelle commune.



LEVIERS

- Veiller à la bonne adéquation, diffusion et lisibilité de l'offre de formation.
- Favoriser la co-construction de la formation avec les équipes, notamment à travers les formations d'initiative locale (FIL) et les constellations du premier degré, en réponse directe aux besoins exprimés par les enseignants.
- Proposer des formations dédiées à l'intelligence artificielle qui permettent d'en saisir tous les enjeux et les apports pédagogiques, dans le respect du cadre éthique, juridique et environnemental.
- Mobiliser le dispositif national ProFAN Transfert comme levier de coopération et de développement professionnel.
- Développer des espaces de mutualisation, notamment à l'échelle des bassins d'éducation et de formation, des outils et plateformes numériques.



INDICATEURS

- Indicateurs suivis par l'École académique de la formation continue.
- Pourcentage d'établissements ayant bénéficié d'un accompagnement pour l'analyse des évaluations.



LA PÉDAGOGIE EXPLICITE

L'enseignement explicite est une approche issue de l'observation des pratiques efficaces en classe, validée par la recherche et appuyée par les sciences cognitives. Elle vise à rendre les apprentissages clairs, structurés et accessibles à tous. L'enseignement explicite évite les implicites, clarifie les objectifs, les démarches et les attentes, et guide les élèves à travers des étapes précises : ouverture, modelage, pratique guidée, pratique autonome et clôture. Cette méthode repose sur un guidage fort et progressif, du simple vers le complexe, favorisant la compréhension, l'engagement actif et l'autonomie de chaque élève.



UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LYCÉES PROFESSIONNELS

ProFAN-Transfert est un programme national de recherche-action France 2030 visant à promouvoir de nouvelles approches pédagogiques centrées sur la coopération, la prise de décision et l'engagement des élèves. Il s'appuie sur des travaux scientifiques validés et un consortium de recherche reconnu pour accompagner la transformation des pratiques dans les lycées professionnels. L'académie de Limoges engagée dans le programme depuis 2023, poursuit son développement au service de l'ensemble des lycées professionnels.



LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

La réforme engagée vise à repenser en profondeur le recrutement et la formation initiale des professeurs du 1^{er} degré, du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation. L'objectif est de mieux recruter et de mieux former pour une meilleure réussite des élèves avec :

- un concours à bac +3 ;
- la création d'une licence préparant au métier de professeur des écoles et d'un master professionnalisant et rémunéré. Ces formations sont portées pour l'académie par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Limoges.



RESSOURCES

Le plan académique de formation

L'EAF de l'académie de Limoges offre à tous les personnels un parcours de formation continue adapté à leurs besoins afin d'accompagner chacun vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement personnel.



OBJECTIF 3

GARANTIR LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES



La continuité des apprentissages entre les cycles, entre l'école primaire et le collège, entre le collège et le lycée puis vers l'enseignement supérieur, est un aspect essentiel dans la scolarité de nos élèves. Elle vise à garantir que chaque élève puisse progresser de manière cohérente et s'adapter aux changements avec sérénité.

Les coopérations inter-cycles et inter-degrés constituent à ce titre un levier essentiel de continuité des apprentissages. Elles s'articulent autour d'un ensemble de cadres et de démarches partagés, parmi lesquels le socle commun, le livret scolaire unique (LSU), les formations conjointes ou encore les projets portés par les réseaux d'éducation prioritaire (REP) et les territoires éducatifs ruraux (TER).

L'académie s'engage pour assurer des parcours cohérents et progressifs, en sécurisant les transitions entre les niveaux d'enseignement.

ACTIONS

- Consolider les conseils école-collège et la liaison collège-lycée autour de thèmes prioritaires, notamment la compréhension de l'écrit, la fluence et la résolution de problèmes.
- Encourager les échanges de pratiques pédagogiques inter-degrés et la formalisation d'outils partagés.
- Renforcer la coopération avec les parents pour soutenir les apprentissages fondamentaux.
- Intégrer la cohérence et la progressivité des parcours dans les projets des REP, des TER et des cités éducatives.
- Développer l'autonomie des élèves et structurer le travail personnel comme levier de réussite.



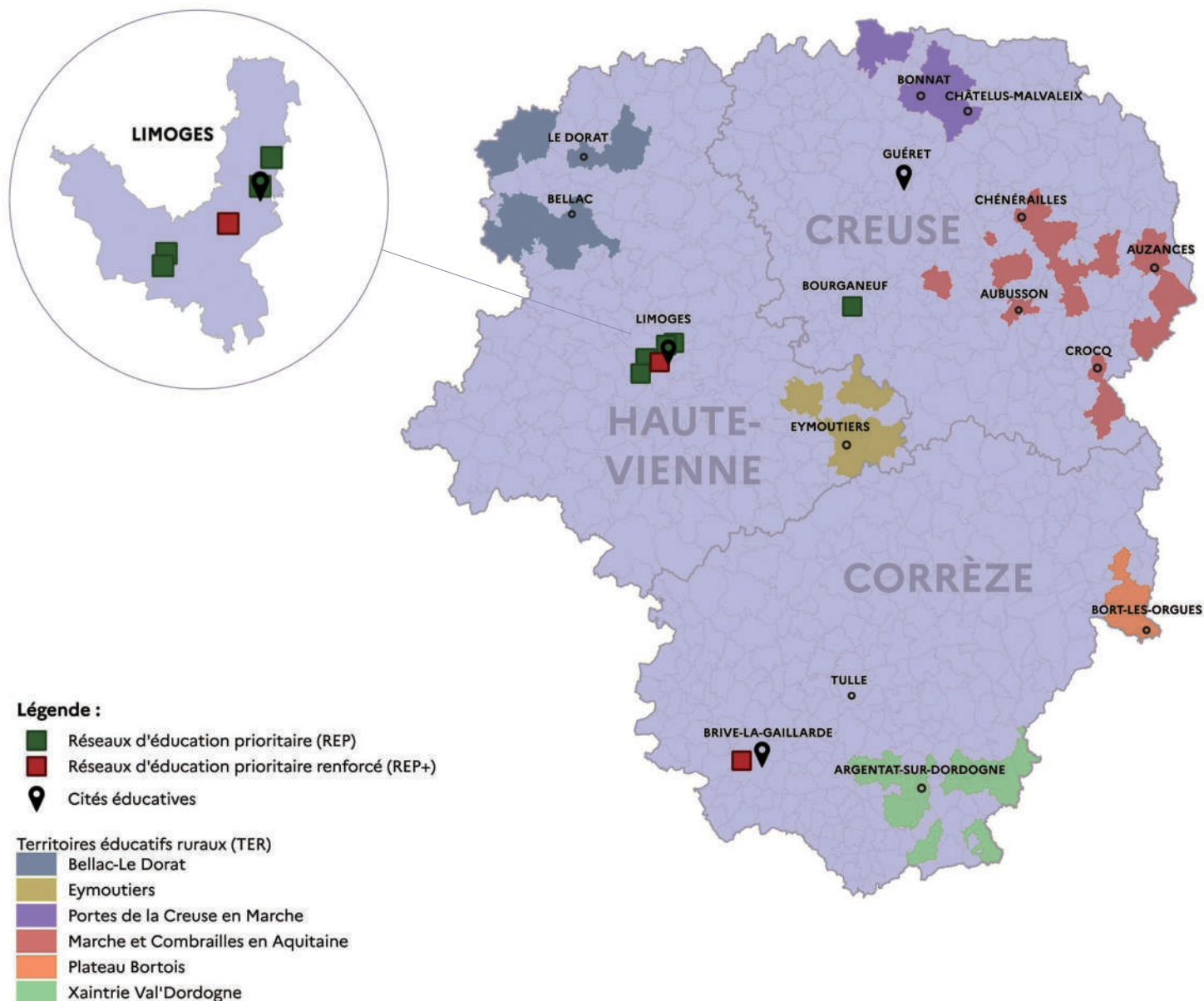
LEVIERS

- Favoriser le partage et le diagnostic des indicateurs au sein des liaisons école-collège et collège-lycée.
- Valoriser les outils inter-cycles existants et en assurer la diffusion.
- Penser des espaces de collaboration et de mutualisation des ressources pour renforcer la continuité des apprentissages.
- Renforcer l'expérimentation, l'innovation et le partage des pratiques.
- Soutenir les dispositifs d'accompagnement au travail personnel des élèves (notamment Devoirs Faits, l'aide aux devoirs ou encore l'école ouverte).



INDICATEURS

- Taux d'accès d'une cohorte scolaire à un diplôme donné (ex : taux d'accès au diplôme national du brevet, au baccalauréat général ou technologique, au baccalauréat professionnel, au certificat d'aptitude professionnelle).
- Pour les lycées généraux, technologiques et professionnels, les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) mesurent la contribution propre de l'établissement à la réussite de ses élèves.



LE TRAVAIL EN RÉSEAU AU SERVICE DE LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES

L'académie compte :

- sept réseaux d'éducation prioritaire qui recouvrent 42 écoles et 7 collèges ;
- trois cités éducatives : une à Brive, une à Guéret, une à Limoges ;
- six territoires éducatifs ruraux, deux dans chacun des départements.

Ces dispositifs sont fortement complémentaires : ils répondent de manière adaptée aux besoins respectifs des territoires et concourent aux mêmes objectifs.

Ils visent en effet à impulser et à garantir la dynamique d'un réseau organisé, inter-degré et associant des partenaires extérieurs, au service de la continuité des apprentissages. Ainsi les besoins des élèves sont identifiés en croisant les regards et en construisant les apprentissages afin de faciliter toutes les transitions et d'éviter les ruptures de parcours. Cette structuration permet également de mieux se connaître et de travailler en complémentarité.





Ambition 2

Renforcer les dynamiques inclusives et territoriales

L'académie de Limoges conjugue une diversité de parcours et de réalités territoriales, sociales et économiques. Celle-ci implique des dynamiques inclusives et territoriales pour que chaque élève puisse trouver la voie d'une réussite ambitieuse qui lui corresponde.

Toutes les dynamiques visent à construire, dans le cadre des politiques publiques d'éducation, des réponses adaptées et territorialisées, en particulier pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers et pour lutter contre les déterminismes sociaux, de genre ou territoriaux. Il s'agit pour l'ensemble des acteurs et partenaires de l'académie de rendre l'École, les ambitions et les opportunités scolaires accessibles à tous. Chaque élève doit pouvoir agir sur sa propre trajectoire et construire un projet d'orientation ambitieux, en lien avec ses aspirations et son potentiel.

OBJECTIF 1

UNE ÉCOLE INCLUSIVE, ACCESSIBLE ET EXIGEANTE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS



La consolidation d'une école inclusive représente un véritable défi partenarial, fondé sur la complémentarité des compétences et le partage d'une culture commune de l'inclusion, autour d'un même objectif : permettre à chaque élève de trouver sa place et de réussir.

La mise en œuvre de l'inclusion nécessite donc une coopération étroite entre les enseignants, les familles, les personnels de santé, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), les psychologues, les services médico-sociaux, ainsi que les collectivités territoriales.

L'académie s'engage pour favoriser la cohérence des parcours éducatifs et l'adaptation des réponses aux besoins spécifiques des élèves.

ACTIONS

- Accompagner les équipes d'écoles et d'établissements dans l'analyse de leurs besoins et ressources pour faire de l'école une École pour tous.
- Renforcer la formation des enseignants et des accompagnants d'élèves en situation de handicap.
- Identifier, valoriser et mobiliser les pratiques d'accessibilité universelle.
- Fluidifier les parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) et prévenir les ruptures en mobilisant une alliance éducative durable entre l'École, les familles et les partenaires.
- Développer le travail avec les partenaires (ARS – agence régionale de santé, MDPH – maison départementale des personnes handicapées, collectivités territoriales, etc.).
- Identifier, mutualiser et capitaliser les expériences innovantes en matière d'accompagnement de parcours scolaires.



LEVIERS

- Inscrire dans chacune des actions de formation des personnels (notamment enseignants, AESH, personnels d'encadrement...) les principes d'accessibilité aux apprentissages.
- Poursuivre le déploiement des pôles d'appui à la scolarité (PAS), porte d'entrée unique pour des réponses de première intention à destination des familles et des personnels.
- Conforter la réponse territoriale en dispositifs inclusifs (Ulis – unité localisée pour l'inclusion scolaire, UPE2A – unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés, dispositifs d'autorégulation, unités externalisées, etc.), en personnels ressources de l'Éducation nationale et du secteur médico-social.
- Structurer et former des réseaux territoriaux pluricatégoriels de personnels ressources.



INDICATEURS

- Nombre de saisines et réponses des pôles d'appui à la scolarité.
- Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi et efficacité des actions de formation conduites.
- Évolution du nombre de reconnaissances de situations de handicap et des réponses apportées.



RESSOURCES

Le Cart'Atypique

La mallette Cart'Atypique est directement issue d'un partenariat entre l'académie et le CHU de Limoges, formalisé par une signature de convention le 2 avril 2025. Cet accord vient formaliser un travail fécond mené avec le centre ressources autisme (CRA) Limousin du centre hospitalier universitaire (CHU) afin de renforcer la formation, la sensibilisation et le développement des compétences sur l'autisme.

Conçue par le CRA et les enseignantes ressources de l'académie de Limoges, la mallette Cart'Atypique rassemble des fiches, du matériel adapté et des ouvrages. Elle est utile en particulier pour la formation ou l'accompagnement en classe des enseignants.

Après une phase d'expérimentation, chaque circonscription dispose d'une mallette.



PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ

À la rentrée 2025, en déclinaison de la politique nationale, six PAS sont implantés dans l'académie, en vue d'une généralisation pour la rentrée 2027. Animés par un enseignant coordonnateur et un personnel médico-social, ils apportent aux élèves, familles et équipes pédagogiques une réponse de première intention rapide et adaptée : aménagements pédagogiques, matériel spécifique, interventions de personnels ressources de l'Éducation nationale ou du personnel médico-social.



CONCEPTION UNIVERSELLE DES APPRENTISSAGES

La conception universelle de l'apprentissage (CUA) a pour objectif de prévoir, dès la conception des enseignements, les approches et démarches qui permettront de faire progresser tous les élèves sans nécessiter d'adaptation secondaire. Elle s'appuie notamment sur les principes de pédagogie explicite, d'anticipation des besoins, d'adaptation des évaluations.

Il s'agit de concevoir, en amont, des cours qui s'adressent à tous. L'enseignant gagne ainsi en efficacité, et le besoin d'individualiser les supports ou les tâches à réaliser se réduit. Elle n'exclut toutefois pas les adaptations fonctionnelles indispensables pour certains besoins particuliers irréductibles.

Une offre de formation dédiée est proposée dans chaque PAS, conduite par un formateur de l'école académique de la formation continue (EAFC) mobilisé spécifiquement.



LES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Les élèves à besoins éducatifs particuliers, en raison de caractéristiques personnelles, d'un handicap, de difficultés scolaires importantes, de troubles des apprentissages, de conditions sociales ou linguistiques... ont besoin de réponses pédagogiques adaptées pour réussir à l'École.

La scolarisation des EBEP recouvre une très grande diversité : les élèves ayant des troubles des apprentissages, les élèves en situation de handicap, les élèves en situation familiale ou sociale difficile, les élèves à haut potentiel, les élèves des familles itinérantes et de voyageurs, les élèves en grande difficulté scolaire, les élèves allophones nouvellement arrivés en France, les élèves malades, les sportifs de haut niveau, les élèves mineurs en milieu carcéral, les enfants bénéficiant d'une mesure éducative, administrative, civile ou pénale.

OBJECTIF 2

ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'ORIENTATION POUR QUE CHAQUE ÉLÈVE EXPRIME SON POTENTIEL ET SES TALENTS



L'orientation constitue un levier essentiel de la réussite et de l'épanouissement des élèves. Dans l'académie, l'enjeu majeur est de permettre à chaque élève d'exprimer pleinement son potentiel et de trouver une voie qui corresponde à ses aspirations et à ses aptitudes.

L'École doit ainsi garantir une orientation à la fois ambitieuse et éclairée, qui ouvre le champ des possibles et lutte contre les déterminismes sociaux, territoriaux ou de genre.

Cet accompagnement s'appuie sur l'implication conjointe des équipes éducatives, des familles et des partenaires extérieurs (la région Nouvelle-Aquitaine, les collectivités territoriales, le monde économique), afin de sécuriser les parcours et de favoriser des choix positifs, choisis et non subis.

L'académie s'engage pour accompagner les élèves et les familles dans la construction progressive d'un projet d'orientation ambitieux et qui correspond aux aspirations individuelles de chaque élève.

ACTIONS

- Accompagner les élèves dans la découverte de la diversité des voies de formation.
- Lutter contre les déterminismes sociaux, territoriaux et de genre, de l'école primaire au lycée et vers l'enseignement supérieur.
- Encourager la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur, en particulier pour les lycéens de la voie professionnelle.
- Renforcer le dialogue régulier avec les élèves et les familles pour une prise de décision éclairée.
- Consolider la mobilité européenne et internationale, levier de confiance et d'autonomie dans le parcours d'orientation.
- Conforter la relation école-entreprise en mobilisant les acteurs économiques au service des élèves.



LEVIERS

- Développer les formations pour lutter contre les stéréotypes de genre et les stéréotypes sociaux.
- Déployer le parcours pluriannuel d'orientation.
- Former les équipes à détecter et à prévenir les premiers signes de décrochage scolaire.
- Conforter les cordées de la réussite, les actions de tutorat et de mentorat pour ouvrir le champ des possibles.
- Développer les passerelles et les réorientations pour mieux sécuriser les parcours des élèves



RESSOURCES

Feuille de route de la région académique : Ambition 1

L'ambition 1 de la feuille de route de la région académique Nouvelle-Aquitaine vise à accompagner les parcours de tous les jeunes en éduquant à l'orientation, en favorisant l'ambition des jeunes, l'égalité des chances et le développement des compétences psychosociales.



Le Plan Avenir

Le Plan Avenir est mis en œuvre dans tous les établissements dès la rentrée 2025. Il vise à transformer l'orientation scolaire en France en impliquant tous les acteurs (élèves, familles, enseignants, région, Onisep, etc.) et en s'appuyant sur trois principes : l'égalité, l'émancipation et l'accompagnement tout au long du parcours.



INDICATEURS

- Indicateurs de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.
- Indicateurs de suivi des cordées de la réussite.
- Nombre d'établissements publics locaux d'enseignement (EPL) accrédités ERASMUS+, nombre de mobilités internationales d'élèves et d'apprentis.



RESSOURCES

La plateforme Avenir de l'Onisep

La plateforme numérique Avenir(s) de l'Onisep est déployée dans tous les collèges et lycées. Elle met à la disposition des équipes une grande diversité de ressources et d'outils pour appuyer leur action auprès des élèves. Chaque élève peut y trouver des activités à mener en autonomie et garder la trace de ses expériences dans un portfolio dédié.



ERASMUS +

Le programme Erasmus + vise à donner aux étudiants, aux stagiaires et aux personnels, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Dans le cadre du nouveau programme Erasmus+, le rectorat de l'académie de Limoges dispose de deux accréditations 2021-2027 dans le cadre de son projet « Ouvrir les territoires ruraux à l'Europe ». Plusieurs établissements de l'académie sont aussi engagés dans la démarche Erasmus+ et offrent des opportunités de mobilités pour leurs apprenants et leurs personnels.

OBJECTIF 3

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX D'ACTEURS POUR RENFORCER LES DYNAMIQUES DE CHAQUE TERRITOIRE



L'académie de Limoges s'attache à répondre de manière pertinente et équitable aux réalités territoriales et aux besoins des élèves, quels que soient leurs lieux de vie et de scolarisation. Chaque territoire présente des réalités sociales, économiques et culturelles différentes.

Cette diversité appelle, en déclinaison des priorités ministérielles, des réponses éducatives adaptées, dans un esprit de concertation, de confiance et de responsabilité.

Elle invite également à se saisir de tous les dispositifs d'égalité des chances, au service de la réussite des élèves.

L'académie s'engage pour accompagner les initiatives des acteurs des territoires et des bassins d'éducation et de formation (BEF).

ACTIONS

- Repenser avec tous les acteurs notre École en territoire pour l'adapter aux défis actuels et à venir : démographie scolaire, égalité des chances, excellence éducative et cohésion territoriale.
- Poursuivre la transformation engagée de la carte des formations pour garantir une bonne insertion professionnelle des jeunes diplômés.
- Travailler à la complémentarité des dispositifs d'égalité des chances : éducation prioritaire, cités éducatives, cordées de la réussite, territoires éducatifs ruraux (TER), internats.
- Renforcer le travail collectif des équipes éducatives à l'échelle des BEF.
- Développer des partenariats locaux permettant d'accompagner les élèves dans leurs projets et leur parcours de formation.



LEVIERS

- Conforter l'action des comités locaux école entreprise (CLEE) et développer la mission relation école-entreprise (REE).
- Encourager les mini-stages en établissement (lycées professionnels, lycées généraux et technologiques, enseignement supérieur).
- Créer des réseaux d'ambassadeurs élèves ou professionnels et développer les actions d'accompagnement : tutorat, mentorat.
- Encourager les formations croisées entre établissements pour partager les bonnes pratiques et les enjeux locaux (formations d'initiatives locales ou échanges de pratiques).



INDICATEURS

- Nombre de formations réalisées à l'échelle des BEF.
- Taux d'occupation des internats.
- Bilans des dispositifs d'égalité des chances.
- Nombre d'élèves qui bénéficient du dispositif des cordées de la réussite.



LES COMITÉS LOCAUX ÉCOLES-ENTREPRISES

Convaincue de leur importance à l'échelle des territoires, l'académie va poursuivre le développement de son réseau de CLEE.

Chaque CLEE est un réseau local regroupant les acteurs d'éducation et de formation ainsi que les acteurs économiques et sociaux du bassin d'éducation et de formation.

Les ambitions du CLEE sont :

- de fédérer les parties prenantes du territoire ;
- d'avancer ensemble vers un même objectif : rapprocher les élèves du monde de l'entreprise pour accompagner leur orientation et leur insertion professionnelle.



RESSOURCES

**Feuille de route de la région académique :
Ambition 3**

L'ambition 3 de la feuille de route de la région académique Nouvelle-Aquitaine a pour objectifs d'élever le niveau des jeunes et de favoriser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Elle promeut une offre de formation qui concourt à l'amélioration du niveau de qualification en adéquation avec les métiers d'avenir. Elle accompagne le développement de l'enseignement supérieur dans les territoires en l'inscrivant dans la continuité de l'enseignement scolaire.







Ambition 3

S'épanouir à l'École dans un environnement sécurisant et bienveillant

Dans la continuité du précédent projet académique, en cohérence avec les politiques ministérielles, l'académie de Limoges a fait du bien-être à l'école une de ses priorités. Se sentir bien, dans une école valorisante et sécurisante, place chacune et chacun en situation de réussite et renforce l'estime de soi.

Offrir à chacun un cadre structurant et bienveillant, favoriser la coopération, la responsabilité et le bien-être, c'est permettre à chacun de s'épanouir pleinement pour mieux agir au service de ses réussites.

En soutenant ces objectifs, l'École en tant que lieu de vie et d'apprentissage, prépare les citoyens de demain à mieux comprendre les enjeux et les complexités du monde contemporain.

En plaçant la santé et le bien-être au cœur des parcours, l'académie s'engage pour favoriser un équilibre essentiel à la construction de soi et à la réussite scolaire.

OBJECTIF 1

GARANTIR UN CADRE COMMUN PROTECTEUR ET SÉCURISANT



Un climat scolaire serein est essentiel au bien-être et à l'épanouissement des élèves et de l'ensemble des personnels. Toutes et tous doivent se sentir protégés, respectés et reconnus. Assurer la sécurité physique, morale et affective suppose une vigilance constante et collective face à toutes les formes de violences, de harcèlement, de discriminations. Les valeurs de la République garantissent un cadre protecteur et sécurisant pour l'ensemble des élèves et des personnels.

Garantir ce cadre implique de mettre en œuvre des dispositifs de prévention, d'écoute et d'accompagnement, ainsi qu'un travail collectif entre les équipes éducatives, les familles et les partenaires institutionnels.

L'académie s'engage pour assurer aux élèves et aux personnels des conditions favorables au service de la réussite de toutes et tous.

ACTIONS

- Poursuivre avec les collectivités territoriales et les services de l'État, les actions de sécurisation des espaces scolaires.
- Promouvoir une culture du respect et du vivre ensemble au sein de la communauté éducative.
- Faire vivre les valeurs de la République pour renforcer une culture commune et partagée.
- Repenser et aménager des lieux et des environnements qui favorisent les échanges, les apprentissages, la concentration et la collaboration.
- Conforter les actions de prévention contre toutes les formes de violences et de discriminations.
- Consolider la sensibilisation et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.



LEVIERS

- Garantir une meilleure lisibilité et une appropriation des protocoles et outils de mise en sécurité.
- Faire du règlement intérieur un cadre co-construit et partagé propice à la qualité de vie et d'apprentissage.
- Renforcer les actions pédagogiques et éducatives pour transmettre le principe de laïcité et les valeurs de la République.
- Mobiliser tous les acteurs au service d'une politique éducative partagée.
- Soutenir et accompagner les personnels confrontés à des situations de violences ou de discriminations.
- Conforter la labellisation pHARe dans les écoles et établissements.
- Poursuivre la formation des personnels à la gestion de crise.



INDICATEURS

- Indicateurs liés à la lutte contre le harcèlement (labellisation des établissements, nombre d'équipes ressource, d'équipes ambassadeurs.
- Nombre d'enquêtes locales de climat scolaire dans les 1^{er} et 2nd degrés et suivi des préconisations.
- Suivi des indicateurs « Faits établissement » et de climat scolaire.



MAINTENIR LE HAUT NIVEAU D'ENGAGEMENT DE L'ACADÉMIE SUR LE PROGRAMME PHARE

Dans l'académie, à la rentrée 2025 :

- Tous les directeurs d'école formés ;
- Plus de 2700 personnels formés dans le 2nd degré dont 1900 en 2024-2025 ;
- 582 équipes ressources ;
- 353 élèves ambassadeurs dans l'académie ;
- 143 coordonnateurs pHARe dans le 2nd degré.

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'École, pHARe, obligatoire dans les écoles élémentaires, collèges et lycées publics, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. L'ensemble des actions menées par les écoles et les établissements donne lieu à l'obtention d'un label. La labellisation comporte trois niveaux : engagement, approfondissement, expertise.

Le niveau de labellisation est évalué chaque fin d'année scolaire.

Retrouvez un ensemble de documents de références et d'outils pédagogiques destinés à accompagner les équipes dans la prévention, le repérage et le traitement des situations de harcèlement à l'École sur la page Éduscol « Lutter contre le harcèlement entre élèves ».



RESSOURCES

Le guide républicain

Cet ensemble de documents de référence permet aux équipes pédagogiques et éducatives de s'approprier, d'enseigner et de faire vivre, à l'échelle de l'école ou de l'établissement, les valeurs qui fondent notre pacte républicain.

Le guide républicain rassemble notamment le vadémécum laïcité, un ouvrage élaboré par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) qui propose de nombreux points d'appui pédagogiques et différents textes assemblés par le Conseil des sages de la laïcité destinés à nourrir la réflexion des enseignants.



Page Éduscol :

Comment agir sur le climat scolaire ?

Le travail sur le climat scolaire permet d'améliorer les résultats scolaires, le bien-être des élèves et des personnels et de diminuer les inégalités scolaires, l'absentéisme, les violences, ainsi que le harcèlement. Cette page propose des outils, des ressources et des exemples de réalisations concrètes.

Elle rassemble plusieurs fiches actions et des ressources, notamment sur la stratégie d'équipe, la justice scolaire, la coopération, la coéducation ou la lutte contre le harcèlement à l'école.



OBJECTIF 2

ENCOURAGER LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT



L'engagement constitue un levier essentiel de la formation à la vie citoyenne et collective. Dès l'école primaire, il s'agit de permettre aux élèves de s'exprimer, de coopérer et de participer activement à la vie de la classe et de l'école. Au collège et au lycée, la dynamique se poursuit et s'enrichit avec la participation à différents projets ou encore aux instances de démocratie scolaire.

Tout en favorisant le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire, l'engagement permet le développement des compétences transversales et du sens critique nécessaire à la formation de futurs citoyens éclairés. Il guide les élèves dans la compréhension des valeurs de la République et l'apprentissage de la démocratie.

L'académie s'engage pour renforcer une culture collective de coopération, d'engagement et de responsabilité pour une meilleure compréhension des complexités du monde contemporain.

ACTIONS

- Former la communauté éducative à des méthodes qui renforcent la confiance, la justice scolaire et l'engagement.
- Poursuivre le développement de la citoyenneté et de la démocratie scolaire.
- Favoriser et renforcer les alliances éducatives selon les dimensions école-parents et école-partenaires de l'École (temps scolaire/périscolaire/extrascolaire).
- Reconnaître et valoriser l'engagement des élèves tout au long de leurs parcours.
- Conforter l'éducation artistique et culturelle (EAC), vecteur essentiel d'égalité des chances, d'ouverture et d'émancipation des élèves.
- Cultiver l'engagement des élèves dans la pratique sportive, les projets associatifs et les actions citoyennes.



LEVIERS

- Développer les rencontres inter CVC (conseil de la vie collégienne) et inter CVL (conseil de la vie lycéenne).
- Organiser l'espace numérique de l'établissement pour la communication familles/personnels avec une charte de communication.
- Accompagner les établissements dans le pilotage et la déclinaison de la politique mémorielle.
- Faire de l'École un acteur exemplaire des transitions numériques et environnementales.
- Consolider la place de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) et du développement de l'esprit critique.



INDICATEURS

- Nombre d'actions engagées dans les établissements.
- Nombre de classes défense.
- Nombre de labels écoles et établissements en démarche globale de développement durable (E3D).



LA VITALITÉ DE L'EAC

Trois projets à l'origine académique sont devenus des dispositifs nationaux en raison de leur rayonnement :

- le Prix Sony Labou Tansi : projet d'écriture et de théâtre francophone qui en 2024-2025, a touché plus de 200 lycéens d'une cinquantaine de classes en France mais aussi à l'étranger ;
- le Concours Remplis ta bulle ! : concours de bande dessinée qui, en 2024-2025, a bénéficié à plus de 3000 élèves d'une centaine de classes du territoire national ;
- Albert Londres au lycée : projet d'éducation aux médias et à l'information qui, en 2024-2025, a mobilisé 145 classes et 5700 élèves du territoire national.



ESSOR DE LA DÉMOCRATIE COLLÉGIENNE ET LYCÉENNE

La démocratie lycéenne, fortement établie dans l'académie, se distingue par des projets concrets et ambitieux portés par les élus. Les résultats aux élections lycéennes, avec un taux nettement supérieur au national, témoignent de cet engagement. Forte de cette dynamique, l'académie expérimente à la rentrée 2025 un Conseil départemental de vie collégienne (CDVC) en Creuse. Cette nouvelle instance, créée en collaboration avec les élèves, se compose à parité d'élèves élus et d'adultes. Elle permet de porter la voix des collégiens à l'échelle territoriale, de formuler des propositions concrètes et de renforcer le dialogue entre jeunes et acteurs de la communauté éducative.

L'objectif est de déployer des CVDC dans les trois départements de l'académie.



L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



À la rentrée 2025, 194 écoles et établissements de l'académie sont labellisés à titre individuel et 72 écoles et établissements récompensés par un label de territoire.

L'académie de Limoges s'investit pleinement dans la mobilisation collective en faveur du développement durable. Elle soutient activement toutes les initiatives en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité et engage des formations et des actions concrètes dans les structures scolaires en lien avec les partenaires extérieurs.

La labellisation E3D s'inscrit parfaitement dans ce cadre et récompense des écoles et des établissements engagés dans une démarche globale et transversale.



LES CLASSES DÉFENSE

L'académie compte 15 classes défense à la rentrée 2025.

La classe défense constitue une véritable plus-value pour les élèves. D'un point de vue pédagogique, elle offre l'opportunité de travailler les apprentissages autrement, autour de thématiques telles que le travail de mémoire ou les commémorations notamment. Elle ouvre par ailleurs des perspectives en matière d'orientation puisque qu'elle permet aux élèves d'acquérir une vision globale et concrète de la variété des champs d'intervention et des métiers de la défense et de la sécurité.

OBJECTIF 3

FAVORISER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE



L'École est un lieu d'interactions, de vie, d'ouverture, de relations, d'épanouissement et de construction de soi. Favoriser la santé et le bien-être des élèves et des personnels, c'est porter une action qui associe la réussite scolaire, l'équilibre personnel et la qualité du climat scolaire.

Cette ambition exige une action collective et partenariale : équipes pédagogiques et éducatives, parents, professionnels médico-sociaux, collectivités territoriales, associations doivent unir leurs forces.

Si les élèves vont bien majoritairement, les études montrent différents signaux d'alerte auxquels nous répondons collectivement par la prévention, la détection et la promotion de la santé à l'École.

Dans la continuité des Assises de la santé de mai 2025, l'académie s'engage pour accompagner les parcours scolaires en développant des actions en faveur du bien-être global.

ACTIONS

- Renforcer le déploiement de la démarche globale et positive de l'École promotrice de santé (EPSa) autour de ses 3 axes : éduquer, prévenir et protéger.
- Promouvoir la santé émotionnelle, mentale et physique : aider les élèves et les équipes à développer des compétences psychosociales (CPS), améliorer la détection et l'accompagnement des fragilités, encourager les activités physiques et sportives régulières.
- Intégrer des pratiques professionnelles actives et responsabilisantes pour développer l'empathie et la coopération.
- Consolider le travail en réseau et les partenariats avec le secteur social et médico-social.
- Encourager les élèves vers un usage raisonné du numérique.



LEVIERS

- Accompagner les établissements dans la mise en œuvre de la démarche EPSa, à travers notamment le pilotage du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).
- Développer les cours d'empathie et les séances pédagogiques incluant les CPS.
- Encourager la pratique sportive notamment dans les associations du sport scolaire et extrascolaire.
- Développer les actions de sensibilisation à destination des élèves et des parents.
- Former les équipes éducatives à la détection des signaux de mal-être psychologique.



INDICATEURS

- Taux de licenciés à l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et à l'union nationale du sport scolaire (UNSS).
- Nombre d'établissements impliqués dans l'EPSa et labellisés.
- Nombre d'adultes repères en santé mentale.



RESSOURCES

Vadémécum École promotrice de santé

Le vadémécum EPSa destiné à l'ensemble de la communauté éducative, est un outil qui présente les grandes orientations et les repères de la démarche d'École promotrice de santé.



Agir pour favoriser la santé mentale et le bien-être des élèves

L'académie de Limoges, avec l'appui de ses partenaires, met en place plusieurs mesures qui s'inscrivent dans les objectifs des Assises de la santé scolaire, avec comme priorités la formation des personnels au repérage des élèves en fragilité et le renforcement des partenariats avec le secteur médical. En novembre 2024, des formations d'adultes repères en santé mentale ont été proposées aux personnels en établissement. Ces formations aident à comprendre les enjeux de la santé mentale en milieu scolaire et à identifier les signes de souffrance psychique chez les élèves pour mieux les soutenir.



LABELLISATION ÉDUSANTÉ

Dans l'académie de Limoges à la rentrée 2025, 10 écoles et 51 établissements sont labellisés Édusanté.

L'EPSa contribue à améliorer la réussite de tous les élèves, leur bien-être et leur santé.

L'engagement dans une démarche EPSa, inscrite dans le projet d'école ou d'établissement, coordonne et pérennise les 3 axes de la promotion de la santé : éduquer, prévenir, protéger.

Afin de valoriser le niveau d'engagement de l'école ou de l'établissement dans la démarche EPSa, il est possible de demander une labellisation.



EMPATHIE ET TOIMOINOUS

Le programme « Le voyage des ToiMoiNous » est destiné aux élèves de 6 à 11 ans pour développer leurs compétences psychosociales.

Inscrit dans le projet d'école et financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le programme se déroule en sept séances. Animé par des professionnels formés, il favorise confiance en soi, communication, gestion des émotions, écoute et coopération. Un livret et des cartes missions renforcent le lien avec les familles. Grâce à des outils ludiques, il aide aussi à gérer les conflits, à respecter l'autre et à développer l'empathie.



ANIMATIONS

Une table de ping-pong
BABY FOOT
Et si la D&R
était son propre
labo de R&D?

SPORT

Des repas végé
de meilleure qualité
(moins de viandes)
moins de pollution
et de viandes

♥ ♥ ♥ végét
et me

ÉKUNE

REC

DEF

ME

is

is

is

is

is

is

is

is

is

is

is

cord de la me

(la



Ambition 4

Favoriser l'engagement et l'épanouissement de l'ensemble des personnels de l'académie



Mieux accompagner les agents et les collectifs de travail constitue un enjeu majeur de la gestion des ressources humaines (GRH). Cela implique d'accompagner les agents à chaque étape de leur carrière et de favoriser le développement professionnel des personnels par une attention accrue portée à leurs besoins individuels et collectifs.

L'académie travaille à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, liées à l'épanouissement et au bien-être professionnels. Elle met en œuvre une démarche structurée de prévention des risques et porte une attention soutenue à l'égard des collectifs de travail.

L'académie s'engage à travers la feuille de route RH académique et le plan égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à développer un cadre de travail favorable au bien-être des personnels et à l'efficacité du service public d'éducation.

Pour répondre à ces défis, l'académie s'appuie sur son École académique de la formation continue (EAFC). Elle engage également une démarche de modernisation et d'innovation visant à simplifier et faciliter l'action des personnels.

OBJECTIF 1

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS



Dans un contexte marqué par la transformation et l'enjeu de qualité du service public, la culture du développement professionnel engage chacun dans une évolution continue au service de la réussite des élèves. Elle repose sur la formation initiale et sur la formation tout au long de la vie, sur le partage d'expériences, l'analyse de pratiques et la mise en réseau des compétences.

L'académie s'engage pour poursuivre une politique des ressources humaines (RH) bienveillante et dynamique, où l'épanouissement individuel nourrit l'engagement collectif, et où la formation constitue un levier essentiel du développement des compétences et de la réussite du système éducatif.

ACTIONS

- Renforcer l'attractivité et la fidélisation des personnels au sein de l'académie.
- Soutenir les transitions et les mobilités professionnelles par un accompagnement personnalisé.
- Développer une culture managériale fondée sur l'écoute, la confiance et la reconnaissance.
- Poursuivre une politique RH de proximité, au service de l'accompagnement des parcours professionnels.
- Conforter l'École académique de la formation continue (EAFC) comme acteur majeur pour la construction des compétences et le développement des réseaux professionnels.



LEVIERS

- Mettre en place les parcours d'accueil et d'intégration et les ressources pour accompagner les personnels dans leur prise de fonction.
- Développer les programmes de formation et améliorer leur accessibilité et leur lisibilité.
- Diversifier les formes et modalités de formation : certifiantes, qualifiantes, co-développement, mentorat, coaching professionnel.
- Accompagner et outiller les cadres sur les entretiens de formation.
- Renforcer la place de la mission académique de l'encadrement (MAE) pour la construction d'un accompagnement personnalisé vers les fonctions d'encadrement.



INDICATEURS

- Indicateurs suivis de l'École académique de la formation continue (EAFC).
- Indicateurs RH de proximité.



RESSOURCES

Feuille de route RH académique

La feuille de route RH académique fixe plusieurs objectifs en matière d'accompagnement individualisé et de bien-être des personnels. Les actions sont déployées progressivement et des échanges réguliers sont organisés pour s'adapter à l'évolution des besoins de chacun.



Plan académique de formation

L'E AFC de l'académie de Limoges propose à tous les personnels un parcours de formation continue adapté à leurs besoins afin d'accompagner chacun vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement personnel.



Guide d'accueil des nouveaux personnels

Ce guide pratique, pensé pour accompagner l'arrivée des personnels, recense diverses informations sur l'académie de Limoges ainsi que des documents et contacts sur la carrière et la vie professionnelle.



LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE (DU) DE MANAGEMENT EN PARTENARIAT AVEC L'IAE DE LIMOGES

Le DU Management, d'une durée de formation de 60 heures, est proposé aux personnels de catégories A et B.

Le parcours de formation permet aux apprenants de comprendre, d'interpréter et d'expérimenter les nouvelles postures, rôles et visions de la gestion de projet, le management des personnes et les interactions au sein des organisations. Les différentes compétences visées sont évaluées à travers des mises en situation de gestion de projet et de management d'équipes pluridisciplinaires.



RH DE PROXIMITÉ

Depuis 2019, l'académie de Limoges s'appuie sur un réseau de conseillers RH de proximité (CRHP) pour accompagner les personnels tout au long de leur parcours professionnel, présents dans chaque département.

Leur mission est de proposer un soutien personnalisé aux personnels titulaires, stagiaires ou non titulaires de l'Éducation nationale, que ce soit pour un projet de mobilité, une formation ou des conseils dans le cadre de la vie professionnelle.

OBJECTIF 2

RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL



La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) constitue un levier essentiel de la réussite éducative et du bon fonctionnement du service public d'éducation.

Cet objectif vise à renforcer le bien-être au travail, le développement professionnel et l'attractivité des métiers de l'Éducation, dans une logique d'équilibre entre les besoins individuels et les exigences collectives.

Il s'attache également à sécuriser chaque personnel dans l'exercice de ses missions quotidiennes par une politique de prévention et d'amélioration continue de ses conditions de travail.

L'académie s'engage pour promouvoir un environnement professionnel fondé sur la confiance, la reconnaissance, la coopération et la prévention des risques.

ACTIONS

- Veiller à l'affirmation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et former pour prévenir les risques.
- Prévenir les risques professionnels et promouvoir la santé, la sécurité et la protection des personnels.
- Renforcer la prévention des actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Promouvoir une meilleure santé au travail en cultivant l'écoute et une communication ouverte au sein d'un environnement inclusif.



LEVIERS

- Assurer la mise en œuvre du plan académique égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que du programme académique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail dans une démarche pluriannuelle.
- Mobiliser pleinement l'expertise de l'équipe pluridisciplinaire des pôles santé au travail, prévention des risques et de médecine de prévention.
- Déployer les actions prioritaires de la charte des pratiques de pilotage en établissement public local d'enseignement (EPL) et les 18 mesures « faciliter-alléger ».
- Renforcer le réseau des acteurs de l'accompagnement par la formalisation de procédures d'accompagnement individuel des agents selon leurs besoins.



INDICATEURS

- Indicateurs du plan égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Indicateurs santé, sociaux.



RESSOURCES

Plan d'action académique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le plan académique a été élaboré selon une démarche associant les partenaires sociaux et l'administration et favorise l'implication de toutes et tous. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un dialogue régulier avec les partenaires sociaux.



Charte des pratiques de pilotage en établissement public local d'enseignement de l'académie de Limoges

La charte académique, déclinaison locale de la charte nationale de pilotage des EPLE, est le fruit d'un travail avec les trois organisations représentatives des personnels de direction. Elle vise à soutenir avec force les personnels de direction, pilotes des établissements de l'académie de Limoges dans leurs actions individuelles et collectives et repose sur des mesures concrètes améliorant les conditions d'exercice de leurs missions.



OBJECTIF 3

ENCOURAGER L'INNOVATION ET LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES



L'expérimentation concrète et innovante permet de tester de nouvelles pratiques, de co-construire des solutions et de relever les défis de nos enjeux en ressources humaines (RH) actuels : transition numérique, qualité de vie au travail ou transformation managériale. L'objectif est de proposer des solutions qui répondent aux besoins des équipes, d'accompagner la transformation des pratiques et des services en sécurisant les initiatives.

L'académie s'engage à accompagner la transformation des pratiques au service de la réussite des élèves et de l'efficacité collective.

ACTIONS

- Accompagner et valoriser l'innovation pédagogique pour mieux répondre aux enjeux éducatifs et besoins des élèves.
- Développer une culture partagée de l'innovation et de la transformation.
- Renforcer la coopération avec les partenaires pour enrichir les démarches d'innovation.
- Transformer et simplifier les démarches administratives pour un meilleur service aux usagers.
- Faire de l'intelligence artificielle (IA) un levier stratégique de la transformation et de l'innovation.



LEVIERS

- Conforter le rôle de la cellule académique en recherche, développement, innovation et expérimentation (CARDIE) dans l'accompagnement de l'innovation pédagogique.
- Promouvoir la prise d'initiative et le droit à l'expérimentation.
- Développer les formations transversales à la gestion de projet et aux techniques créatives et collaboratives.
- Favoriser la constitution de réseaux d'échange et de communautés apprenantes.
- Poursuivre la dématérialisation des procédures.



INDICATEURS

- Indicateurs CARDIE.
- Indicateurs Service public+ (SP+) : satisfaction générale, facilité d'accès, simplicité des démarches, délais de traitement, qualité de la relation et clarté de la réponse.



LE LAB 110 BIS ACADÉMIQUE

Le Lab 110 bis de Limoges est le laboratoire d'innovation pédagogique et administrative de l'académie de Limoges. Bien plus qu'un simple lieu, c'est une véritable pépinière d'idées et de projets au service de la transformation des pratiques professionnelles. Les participants y bénéficient d'un cadre collaboratif, d'outils créatifs et de méthodes adaptées pour transformer les idées en solutions concrètes.



RECHERCHE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE LES ERR DE L'ACADÉMIE

Une quinzaine d'équipes de recherche et de réflexion (ERR) sont constituées dans l'académie autour de thématiques pédagogique diverses : santé, médiation animale, accompagnement d'un laboratoire de mathématiques, etc.

Les équipes adossent leurs travaux à la recherche universitaire ou à un partenariat avec un chercheur à partir desquels elles mènent des expérimentations, produisent des ressources, élaborent des formations et développent des expertises. Leurs recherches sont toujours liées à des besoins professionnels clairement identifiés, en cohérence avec les priorités éducatives nationales et académiques.



RESSOURCES

Cadre d'usage de l'IA en éducation

À destination de l'ensemble des personnels et de la communauté éducative, le cadre d'usage englobe à la fois les usages administratifs et les usages pédagogiques. Dès le 1^{er} degré, les élèves sont sensibilisés aux connaissances de base de l'IA, sans manipuler directement des IA génératives. L'utilisation pédagogique en classe des IA génératives par les élèves est accompagnée par l'enseignant, à partir de la 4^e. Au lycée, les élèves peuvent utiliser les IA génératives de manière autonome dans un cadre d'apprentissage et de formation explicitement défini par l'enseignant.



Programme Services publics+

Services Publics+, c'est le programme lancé par le gouvernement pour améliorer l'efficacité et la qualité des services publics. L'académie de Limoges est engagée dans cette démarche de modernisation et d'amélioration axée autour de huit engagements pour répondre aux attentes prioritaires des usagers.



Campus de l'innovation

Le Campus de l'innovation est un levier collectif pour transformer les pratiques éducatives. Hébergé sur la plateforme Magistère et accessible à tous les personnels, il articule priorités nationales et besoins du terrain, avec la volonté de s'adapter chaque année aux enjeux éducatifs. Il vise notamment à :

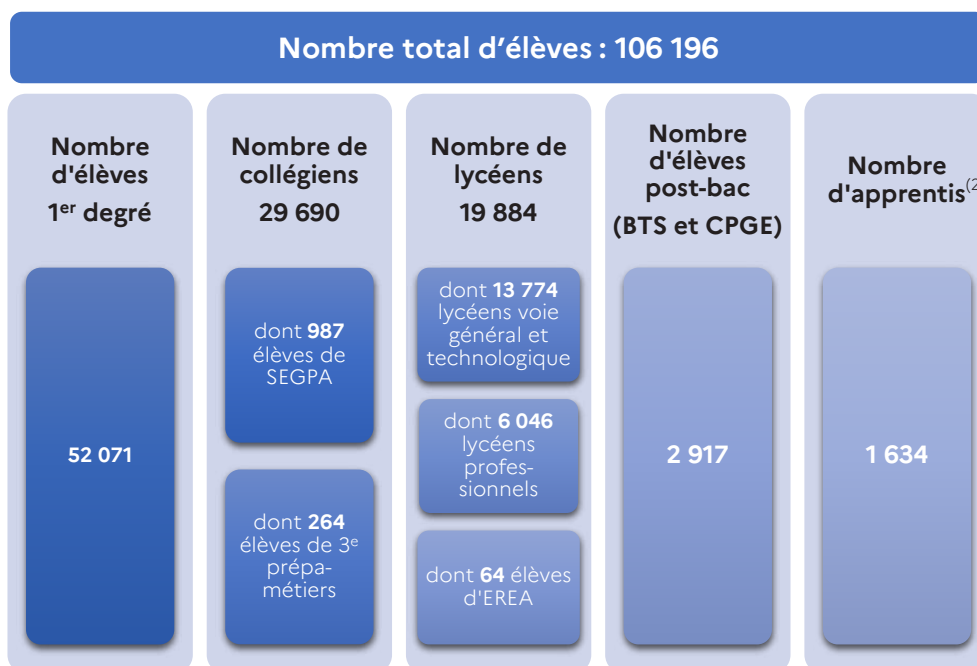
- stimuler l'innovation pédagogique à travers des thématiques transversales (IA, orientation et parcours de l'élève, culture scientifique et mixité, école inclusive, bien-être et compétences psychosociales) ;
- valoriser les engagements et les expérimentations via un dispositif de reconnaissance.



LES CHIFFRES CLÉS



LES ÉLÈVES⁽¹⁾



ÉDUCATION PRIORITAIRE⁽¹⁾

4 021 écoliers 3 020 collégiens	2 réseaux REP+ 12 écoles 2 collèges	5 réseaux REP 28 écoles 5 collèges
------------------------------------	---	--



DES DISPOSITIFS INCLUSIFS⁽¹⁾

ULIS : 54 ULIS écoles, 51 ULIS collèges et lycées

UPE2A : 10 unités dans les 1^{er} et 2nd degrés

9 dispositifs d'auto-régulation en écoles, collèges et lycées

7 unités d'enseignement externalisées autisme, maternelle et élémentaire

1 pôle d'enseignement des jeunes sourds

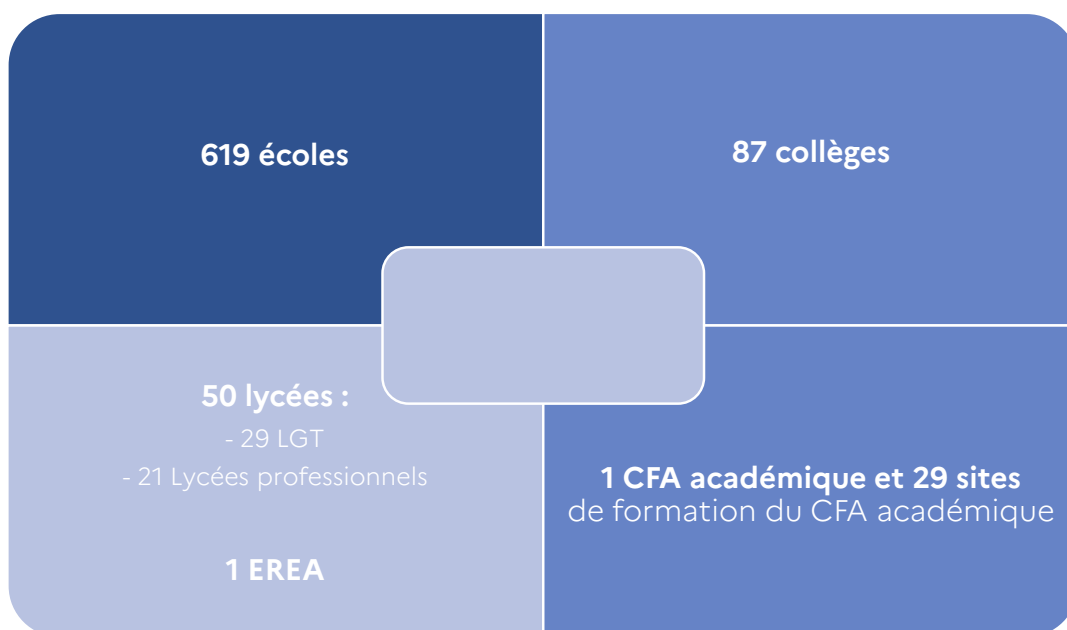
40 unités d'enseignement externalisées

(1) Public et privé sous contrat, rentrée scolaire 2025.

(2) Public et privé sous contrat, 31/12/24.



LES STRUCTURES ⁽¹⁾



LES PERSONNELS ⁽¹⁾

12 418 agents sont en fonction et affectés dans l'académie de Limoges

3 513 enseignants du **1^{er} degré**

4 932 enseignants du **2nd degré**

1 039 personnels **de vie scolaire** (CPE et AED)

1 512 accompagnants d'élèves en situation de handicap (**AESH**)

832 personnels **administratifs**

248 **personnels d'encadrement** (chefs d'établissement et inspecteurs)

259 **personnels santé - médico-social - psychologues**

59 personnels jeunesse et sport

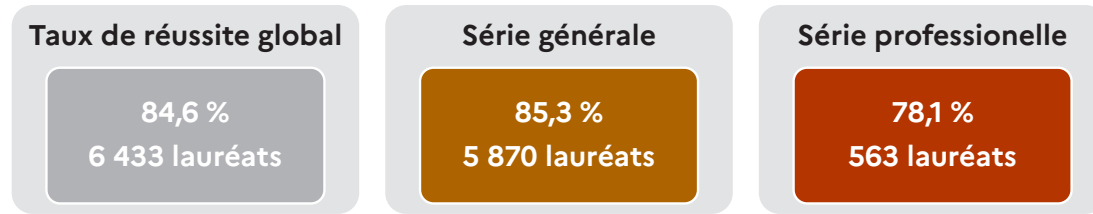
24 **assistants étrangers**

(1) Public et privé sous contrat, rentrée scolaire 2025.

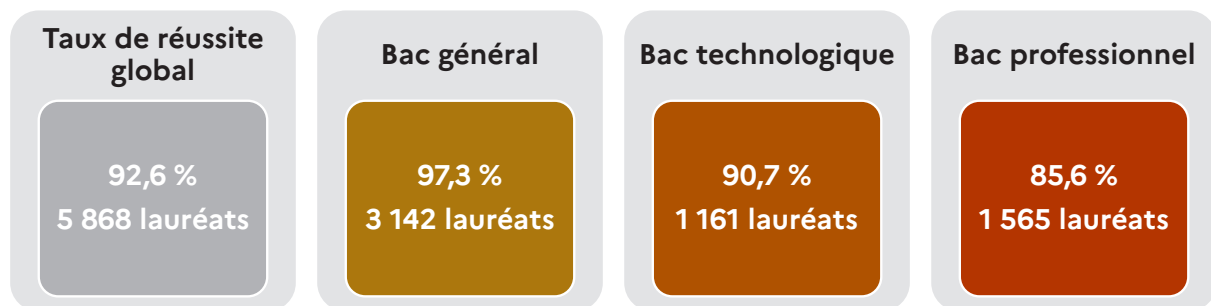


LES RÉSULTATS AUX EXAMENS⁽¹⁾

DNB



Baccalauréat



CAP



ORIENTATION POST 3^e⁽¹⁾



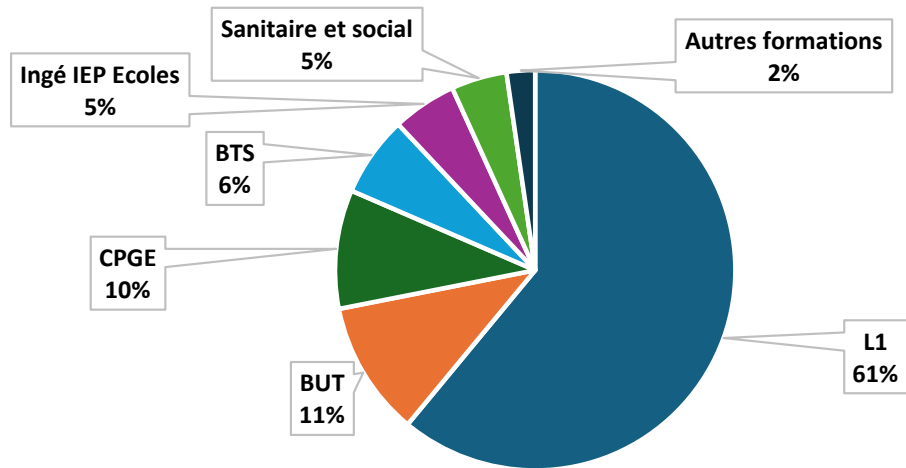
Source : Siècle Orientation 2025

Champ : Décisions d'orientation - 3^e (hors prépa-métiers et SEGPA)

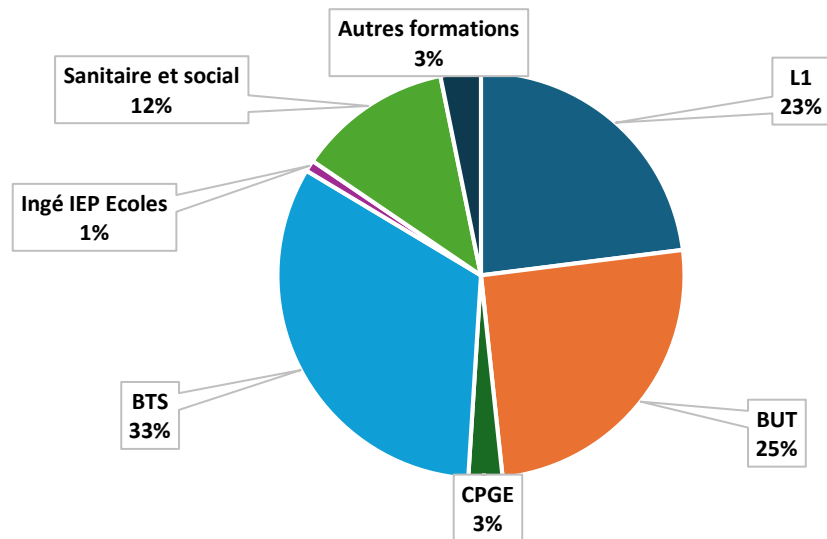


76,6 % des bacheliers de l'académie poursuivent en études supérieures (76,1 % pour la Nouvelle-Aquitaine, 78,8 % pour le national)

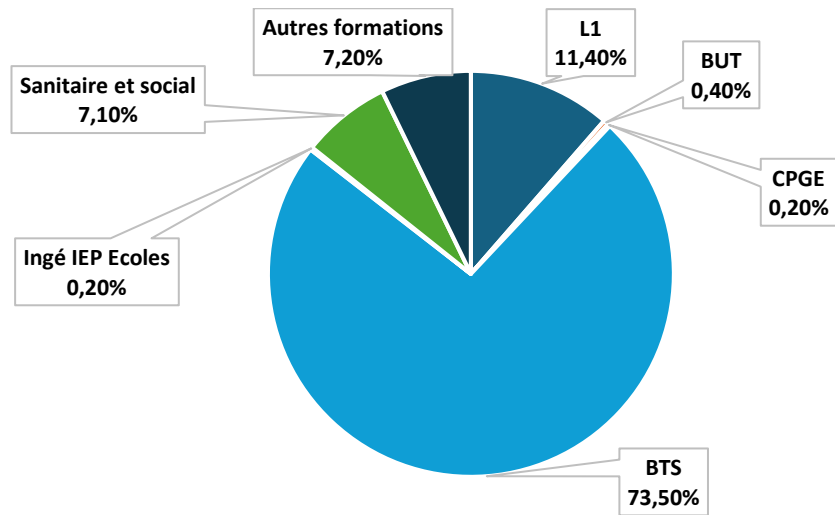
Bacheliers de la voie générale : 92,9% poursuivent



Bacheliers de la voie technologique : 83% poursuivent



Bacheliers de la voie professionnelle : 43% poursuivent



www.ac-limoges.fr

